

Participation

association favorisant l'inclusion
des personnes en situation de handicap

Livret de présentation

Chloé Jaccard

Octobre 2023



Histoire et Fondation

2018 : Rencontre des deux fondatrices de l'Association: Elena Viani et Chloé Jaccard

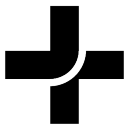
- Collègues dans une institution accompagnant des personnes autistes, les deux jeunes filles en étude sympathisent et partagent leur passion commune : l'accompagnement au quotidien de personnes en situation de handicap. Une amitié naît et une envie d'approfondir dans le domaine du social émerge.

2020 : Etudes en pédagogie spécialisée à Fribourg

- Poursuivant leurs études et exerçant dans diverses autres institutions sur Vaud et Fribourg, leurs raisonnements et discussions s'étoffent. Des idées jaillissent et des idéaux se construisent.

2022: Création de l'Association Participation Plus

- Après avoir tergiversé et rêvé à d'autres types d'accompagnements alternatifs pendant quelques années, les deux étudiantes se lancent et fondent l'Association Participation Plus. Elles y mettent alors toute leur énergie et leur enthousiasme. Cette association sera pour elles une manière de mettre du sens sur les théories vues pendant les études, leurs expériences professionnelles et les diverses relations qu'elles ont tissées avec leurs résidents respectifs.



Une société inclusive

➤ Notre **éthique** :

L'association lutte contre le validisme en démontrant qu'avec certains aménagements environnementaux nous sommes tous capables de contribuer à la société d'une quelconque manière.

De plus, à notre sens, favoriser le développement de la société ne se résume pas à la mise en œuvre des capacités productives d'une personne. En effet, la contribution sociétale ne s'évalue pas seulement sur des critères quantitatifs en termes de nombres de tâches réussies et de résultats observables produits.

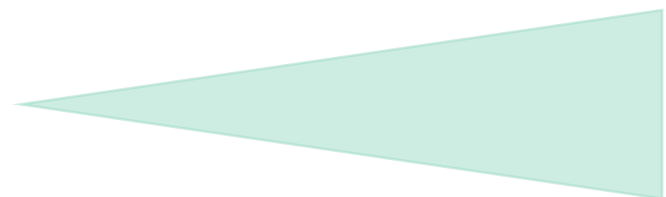
Ainsi, dans une logique inclusive et afin de soutenir un développement durable, nous démontrons qu'il est possible d'accueillir et trouver un rôle à chacun quelque soit la nature de ses capacités.

➤ La **problématique** :

Les personnes en situation de handicap rencontrent certaines difficultés comme la stigmatisation, la sous-estimation, l'infantilisation et la mise à l'écart lorsqu'elles désirent fréquenter les espaces publics. Les représentations sociales des personnes en situation de handicap sont une entrave à la construction d'une société inclusive. Commencer à travailler sur l'inclusivité dans le domaine des loisirs, semble alors une porte d'entrée adéquate afin de lutter contre ces représentations validistes.

➤ A plus **long terme**:

Il est finalement souhaitable de démontrer que chacun peut contribuer à son échelle et fournir de la valeur dans tous les domaines de la société: les loisirs, la vie culturelle, sociale, politique et économique.

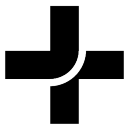


« Les Etats Parties reconnaissent le droit des personnes handicapées de participer à la vie culturelle, sur la base de l'égalité avec les autres, et prennent toutes les mesures appropriées [...]: accès aux produits culturels dans des formats accessibles, accès aux lieux d'activités culturelles, faire en sorte que les personnes handicapées aient la possibilité d'organiser et de mettre au point des activités sportives et récréatives, [...] »

ONU, Art. 30 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)

« On n'insistera jamais assez sur le fait que plus les personnes ont accès à des contextes réguliers de participation, plus elles ont la chance de se développer et de se faire valoir. »

Tavares C. A., La participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement : du discours à une action concertée, 2013, p.51



Vision, Mission, Valeurs

Notre vision :

Interpellés par l'isolement sociale et le quotidien institutionnel des personnes en situation de handicap, nous aspirons à un monde inclusif dans lequel chacun pourrait participer à la société et y tenir un rôle.

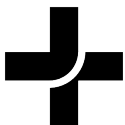
Notre mission:

L'Association Participation Plus a comme mission de faire le pont entre les institutions spécialisées et les diverses organisations publiques afin de travailler sur la dimension inclusive des activités proposées. Nous œuvrons particulièrement dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture.

Nous travaillons alors avec des personnes en situation de handicap sur 6 dimensions inclusives : organisation, communication, signalétique, accueil, pouvoir économique et transports. Nous adaptons ainsi la logistique et l'accessibilité des événements ce qui permet la participation de tous !

Nos valeurs:

- **Respect** de l'autre, de ses choix et des droits de chacun.
- **Intégrité** dans l'entrée en relation avec autrui.
- **Engagement** avec enthousiasme et audace contre les discriminations et injustices.



Statuts de l'association

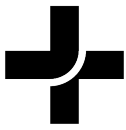
Art. 2 But et activités :

« L'Association a pour but de soutenir la participation sociale des personnes en situation de handicap dans l'espace public. Pour atteindre ce but, l'association propose les activités suivantes :

- Le développement de l'accessibilité aux activités et événements publics
- L'intégration de personnes en situation de handicap dans l'organisation d'activités et événements publics
- La mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation sur les situations de handicap »

Sur la base de ces statuts, les activités de l'association se focalisent sur six domaines lors de la mise en place des projets :

- **Axe communication:** les canaux de communication sont adaptés pour des personnes en situation de handicap
- **Axe signalétique:** il existe une signalétique qui rende le lieu inclusif et accessible
- **Axe transports :** des propositions de transports adaptés sont mises en place
- **Axe économique :** une adaptation des prix est proposée pour les personnes sous le régime de l'AI
- **Axe accueil:** des bénévoles sont à disposition pour faciliter l'intégration, répondre aux questions et aider en cas de difficultés. Ils accompagnent les participants dans leurs processus d'inclusion.
- **Axe organisation:** les personnes en situation de handicap sont prestataires des projets. Elles font partie de l'organisation et aident à leur mise en œuvre.



Charte associative

Points clés de la charte de l'association:

- **Définition de la « participation »** : La participation demande usuellement un engagement de la part des acteurs autour d'un média commun. Néanmoins être en situation de handicap peut biaiser ce partage d'un même centre d'intérêt. C'est pourquoi nous entendons qu'un individu participe dès lors qu'il y a volonté à prendre part à l'activité, quelque soit l'intérêt personnel. Nous considérons alors comme participants les personnes qui montrent une participation pleine, mais également marginale, passive ou à distance. (cf. L. Blin, 2019)
- **Définition de la « participation sociale »** : Nous comprenons le handicap comme étant situationnel. Il dépend des habitudes de vie, des facteurs environnementaux et personnels de l'individu. Nous travaillons alors sur l'environnement pour permettre à la personne de réaliser ses habitudes de vie: en aménageant le contexte et l'accessibilité, il est finalement possible de construire une situation de participation sociale. (cf. P. Fougeyrollas, 2015)
- **Fonction de « pont »** : L'association fait office de pont entre les institutions spécialisées et les espaces publics. Elle accompagne ses partenaires en vue d'une collaboration autonome entre eux à long terme. L'association ne crée pas de loisirs spécialisés.
- **Conditions d'entrée dans les projets :**
 1. Les participants sont inclus dans l'organisation du projet et ont un rôle d'acteur dans sa mise en œuvre.
 2. La direction des projets est conforme à la volonté des membres de l'Assemblée Générale (composée de personnes en situation de handicap, d'accompagnants ou proches et de prestataires de loisirs)
- **Atelier de sensibilisation**: Des ateliers abordant les problématiques liées au handicap sont dispensés pour le grand public. Ils sont gratuits pour les partenaires de projet et bénévoles.



Exemples de projets menés

Silent Party Inclusive au Nouveau Monde (février 2023)

- Choix de l'affiche, témoignage dans les médias, préparation des musiques de la Silent Party et représentation sur scène par les participants en situation de handicap accompagnés des DJs.
- Aménagement des lieux au niveau de la signalétique, communication inclusive ciblée pour les institutions spécialisée, réservation de places de parking supplémentaires et d'un service taxi, bons boissons mis à disposition, organisation de bénévoles sur place afin de garantir l'accueil.
- Sur place les 27 participants ont pu diffuser 2h de leur musique et nous estimons que l'événement a accueilli sur le week-end plus de 150 personnes en situation de handicap.

Grève Féministe à Fribourg (juin 2023)

- Elaboration du flyer adapté par deux participantes en situation de handicap.
- Aménagement d'un accueil, communication inclusive ciblée pour les institutions spécialisée.

Festival Les Georges à Fribourg (juillet 2023)

- Intégration dans le staff du Festival des Georges.
- Aménagement des horaires d'ouverture, visite des lieux, adaptation de l'accès pour une mobilité réduite, entrée offerte.
- 21 personnes en situation de handicap ont participé au projet et ont pu profiter du festival.

« Il a adoré cette soirée et surtout le service ... Il m'a déjà dit que s'il pouvait il aimerait refaire ça l'année prochaine ! »

Proche d'un participant, Festival des Georges à Fribourg

**« Trop cool »
« J'y reviendrai tout le temps ! »**

Participants, Silent Party au Nouveau Monde



Sponsors et partenaires

Nous remercions infiniment nos sponsors, partenaires et fournisseurs concernant les projets suivants :

- **Silent Party Inclusive (2023):**

- **Sponsors** : SPS, Groupe E
- **Partenaires**: Le Nouveau Monde, Lapart, Creahm, Passe Partout, L'Arche, La Fara, Pro-Infirmis et Stemutz

- **Grève Féministe de Fribourg (2023):**

- **Partenaires**: La Grève Féministe Fribourg

- **Festival des Georges (2023):**

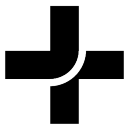
- **Partenaires**: Festival des Georges, L'Arche et La Fara.

- **#3 Bon Accueil (2023):**

- **Partenaires**: Fri-art et le Creahm

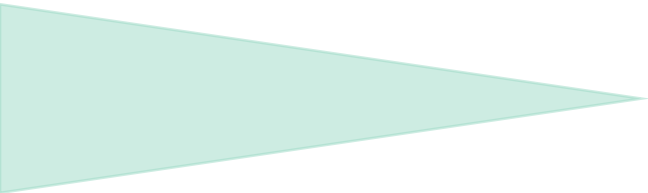
- **Silent Party + (2024):**

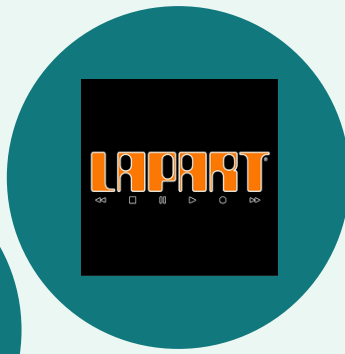
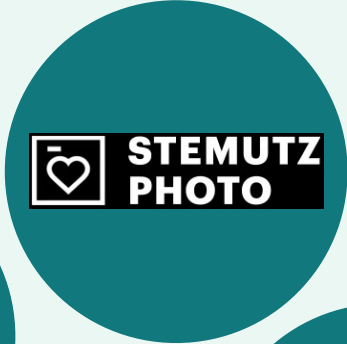
- **Sponsor**: SPS
- **Partenaires**: Le Nouveau Monde, Lapart, Passe Partout, REPER, Les Traversées, Clos-Fleuri, Homato et Orthoconcept.



Bibliographie

- **BLIN L.** « Les modalités de non-participations ludiques d'enfants en situation de handicap. Non-participation effective et participation à distance » in *Le sociographe*, 68(4), 2019, pp. 119-128.
- **FOUGEYROLLAS P.** et coll., « Handicap, environnement, participation sociale et droits humains: du concept d'accès à sa mesure » in *Revue Développement Humain, Handicap et Changement Social*, hors série, 2015, pp.5-28.
- **ONU**, « Conventions relatives aux droits des personnes handicapées : Observations finales concernant le rapport initial de la Suisse » in *Nations Unies*, [En ligne], URL : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G22/308/90/PDF/G2230890.pdf?OpenElement>, mise en ligne le 13 avril 2022, consulté le 1^{er} avril 2023.
- **TAVARES C. A.**, *La participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement : du discours à une action concertée*, Publié par FQCRDITED, Québec, 2013, 100p.







ESPACE CULTUREL
LE NOUVEAU MONDE
FRIBOURG

HOMATO

pro infirmis

groupe e



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



LES GEORGES



Participation ✚

association favorisant l'inclusion
des personnes en situation de handicap